13, rue Paul Louis Courier, 37150 BLERE
Tel : 02 47 57 29 58 / Port : 07 77 49 12 09

Dossier d'inscription à l'Accueil Jeunes (14 – 17 ans)

1) Renseignements du jeune

Nom : Prénom :
Sexe : Féminin / Masculin
Date de naissance :
Portable : E-mail :
Etablissement scolaire :

2) La famille

Personnes responsables du jeune		
	Responsable 1	**Responsable 2**
Nom/Prénom		
Adresse		
Téléphone fixe		
E-mail		
Téléphone portable		
Téléphone professionnel		

Situation familiale : Marié Vie Maritale Divorcé Veuf *Autres :*
En cas de séparation, l'autorité parentale est-elle exercée conjointement ? Oui Non
Si non, merci de fournir l'acte de jugement.
Régime d'appartenance : CAF MSA SNCF *Autres :*
Numéro d'allocataire : Quotient Familial :

3) Autorisations

J'autorise mon jeune à :

- participer aux activités proposées et encadrées par l'Accueil Jeunes durant toutes leurs durées.

- venir à l'Accueil Jeunes lors de temps d'accueil libre.
Votre jeune devra s'inscrire à chaque séance, sur la fiche de présence qui formalisera sa présence à l'Accueil Jeunes.

- quitter seul l'Accueil Jeunes dès la fin des activités :
  En journée : Oui Non
  En soirée (après 20h) : Oui Non

- être transporté dans les véhicules personnels de l'équipe d'animation, de manière occasionnelle et uniquement en cas de nécessité (urgence médicale, accompagnement de projet, etc.).
  Oui Non

- être pris en photo ou vidéo dans le cadre des activités. Celles-ci pourront être utilisées, diffusées et reproduites par Léo Lagrange Ouest (magazine, journaux, réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter), sites internet, etc.
  Oui Non

- ce que le numéro de téléphone de mon enfant soit utilisé dans les groupes WhatsApp.
  Le groupe WhatsApp « Info Accueil Jeunes LLO CCBVC » sera utilisé comme relai d'information et non d'échange.
  Il servira pour diffuser les actualités de l'Accueil Jeunes Léo Lagrange Autour de Chenonceaux Communauté de Commune Bléré Val de Cher.
  Dans le cas où votre jeune s'inscrit à une activité, séjour, sortie, projet… Un groupe spécifique sera également créer et servira d'échange.
  Les animateurs seront les garants de la qualité des différents échanges.
  Oui Non

4) Renseignements sanitaires

a) Vaccinations *(joindre les photocopies vaccins du carnet de santé)*

OBLIGATOIRE		
	Date 1ère injection	**Date dernier rappel**
DT Polio ou Tetracoq : diphtérie, tétanos, poliomyélite, et/ou coqueluche (Pentavac, Infanrix, …)		
RECOMMANDE		
BCG : Tuberculose (Monovax)		
Hépatite B (HB vax pro, HB Vax)		
Rougeole, Oreillons, Rubéole (ROR Vax, Priorix, MMR Vax)		

Si le jeune n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat de contre-indication.

Le jeune suit-il un traitement médical ? Oui Non
Si oui, joindre une ordonnance récente avec les médicaments correspondants
(Médicaments dans leur emballage d'origine marqués au nom du jeune avec la notice).
Aucun médicament ne pourra être donné au jeune sans ordonnance.

b) Maladies et allergies

Votre jeune a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

	OUI	NON		OUI	NON		OUI	NON
RUBEOLE			OTITE			OREILLONS		
VARICELLE			ANGINE			SCARLATINE		
COQUELUCHE			ROUGEOLE			RHUMATISME		

Votre jeune a-t-il les allergies suivantes ?

	OUI	NON	PRECISIONS
MEDICAMENT			
ALIMENTAIRES			
AUTRES			

Votre jeune présente-t-il les troubles de santé suivants ?

	OUI	NON	PRECISIONS
ASTHME			
ECZEMA			
EPILEPSIE			
AUTRES			

c) Autres

Votre jeune fait-il l'objet d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)

Oui Non

Si oui, joindre une photocopie du PAI.

Médecin traitant de votre jeune : Tel :

Autres recommandations des parents *(ex : port de lunettes, port de lentilles, appareil dentaire, appareil auditif, etc.)*

LES REGLES DE VIE DE L'ACCUEIL JEUNES

1) Chacun se doit de respecter l'autre (que ce soit un jeune, un animateur ou un adulte). Ex : bannir les gros mots, être poli, etc.
2) Chacun se doit de respecter le matériel et les locaux. Ex : participer à la mise en place et au rangement des activités, etc.
3) Chacun se doit de respecter les horaires des activités et son engagement de participation à celles-ci.
4) Il est interdit de fumer, de consommer ou d'introduire de l'alcool ou des produits illicites au sein et à proximité de l'Accueil Jeunes.
5) Toute dégradation constatée et volontaire entrainera la facturation à la famille ou au jeune afin de rembourser les frais engagés pour la remise en l'état des biens endommagés.
6) En cas de non-respect des présentes règles, des sanctions allant jusqu'à l'exclusion pourront être prises.

Pour s'inscrire à l'Accueil Jeunes, c'est très simple !

Il faut :

- S'acquitter d'une participation de 2 euros pour l'année,
- Remplir et retourner le dossier d'inscription complet

☐ dossier d'inscription ☐ attestation d'assurance ☐ photocopie du carnet de vaccination

L'inscription à l'Accueil Jeunes est valable du 1er septembre au 31 août de l'année en cours.

Je, soussigné(e) responsable légal du jeune,

- Déclare exact les renseignements portés sur cette fiche,
- M'engage à faire connaitre à l'organisateur toutes modifications éventuelles de ces données,
- Atteste avoir lu et accepté le règlement de fonctionnement de l'Accueil Jeunes,
- Autorise la direction à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé du jeune (médecin, hospitalisation, traitement médical, intervention chirurgicale).

Signature des responsables légaux :

Je, soussigné(e) atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Signature du jeune :

Actualisation des données et acceptation du règlement de fonctionnement actualisé			
Année scolaire	**2023 - 2024**	**2024 - 2025**	**2025 - 2026**
Date			
Signature			